

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10
du Code des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE SE RÉUNIRA EN SÉANCE ORDINAIRE

**Le LUNDI 19 DECEMBRE 2022 À 19H30
SALLE DU CONSEIL - MAIRIE DE CORDEMAIS**

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 26 novembre 2022

AFFAIRES GENERALES

- Avenant n°2 au contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation du terrain de camping*** « Les Salorges » et des gîtes de « la Maison de la Chaussée »
- Mise à disposition d'un bâtiment communal à l'association ACROLA
- Convention Agenda21 – UNAPLA
- Conventonnement associatif ASC
- Contrat de prestations de service pour l'étude de faisabilité immobilière de l'îlot Ecole de Danse
- Marché Espace Culturel

FINANCES

- Demande de subvention - RD 49 - Aménagement d'une voie douce
- Décision modificative - Budget "VILLE"
- Décision modificative - Budget "LOP"
- Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses en investissement avant le vote du budget primitif 2023 pour le budget « VILLE »
- Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses en investissement avant le vote du budget primitif 2023 pour le budget « LOP »
- Investissement - restes à réaliser 2022 sur l'exercice 2023 – VILLE
- Investissement - restes à réaliser 2022 sur l'exercice 2023 – LOP
- CCES - Reversement de la taxe d'aménagement
- Budget VILLE 2022 - Vote tarifs communaux – la Passerelle

RESSOURCES HUMAINES

- Tableau des effectifs

- **Point sur les décisions du Maire**
- **Point sur les dossiers communautaires**
- **Questions diverses**